

## LES RÈGLES DE VIE ET DE BON USAGE

Le Conseil municipal des Jeunes propose de concevoir une signalétique accessible à tous les usagers du city stade avec une série de pictogrammes.



Signalétique proposée par les élus/élus du Conseil municipal des Jeunes



Exemples de styles de symboles (© Freepik)

### Quelques règles simples à retenir

- Utilisateurs**  
 Ce terrain est mis prioritairement à disposition des établissements scolaires et des infrastructures municipales.  
 Ce terrain est un lieu public, d'accès libre, sous surveillance vidéo.  
 Les utilisateurs en acceptent toutes les conditions d'utilisations et les risques liés à la pratique des activités autorisées ; ils en assurent l'entière responsabilité.
- Horaires d'ouverture** : tous les jours de 9h00 à 21h00.
- Activités sportives** : foot, basket, volley, badminton...
- Respect du voisinage**  
 Afin de limiter les nuisances sonores pouvant troubler la tranquillité du voisinage, certaines règles doivent impérativement être respectées, sous peine de sanction :
  - Véhicules à moteur interdit sur et autour de l'espace.
  - Les horaires d'utilisation du terrain doivent être respectés.
 D'une manière générale, il est demandé aux utilisateurs de ne pas troubler l'ordre public et de préserver la tranquillité du voisinage.
- Installation-règlement**  
 Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au terrain multisport.  
 Il est formellement interdit de dégrader ou d'utiliser à mauvais escient le site.  
 Les règles d'utilisation du site sont consultables en ligne sur [www](http://www).



En cas de dégradation, nuisances sonores, non-respect des horaires d'ouverture...  
 Les utilisateurs et responsables mis en cause s'exposeront à des sanctions telles que des avertissements, une suspension temporaire ou définitive du droit d'utilisation du terrain multisports et/ou amende.  
 Le non-respect des règles de bon usage du terrain multisport peut entraîner sa fermeture temporaire ou définitive au public.

**Numéros utiles**  
 Pompiers : 18/112 • SAMU : 15 • Gendarmerie : 17 • Police Municipale :  
 Pour toutes demandes Service



Exemple de panneau installé à l'entrée d'un city stade



## AMÉNAGEMENT DU CITY STADE À LUYNES UN PROJET PROPOSÉ PAR LES ELUES/ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### CONTEXTE

Le Conseil municipal des Jeunes souhaite soumettre au Conseil municipal une proposition d'aménagement du city stade lors de la séance du Conseil municipal du mardi 4 juillet 2023.

Le présent dossier a fait l'objet d'un important travail collectif et de nombreuses recherches individuelles de la part de tous les membres du Conseil municipal des Jeunes. Il est le résultat d'une forte cohésion du groupe autour du projet et d'un investissement immédiat et constant de l'ensemble du conseil.

### PRÉAMBULE

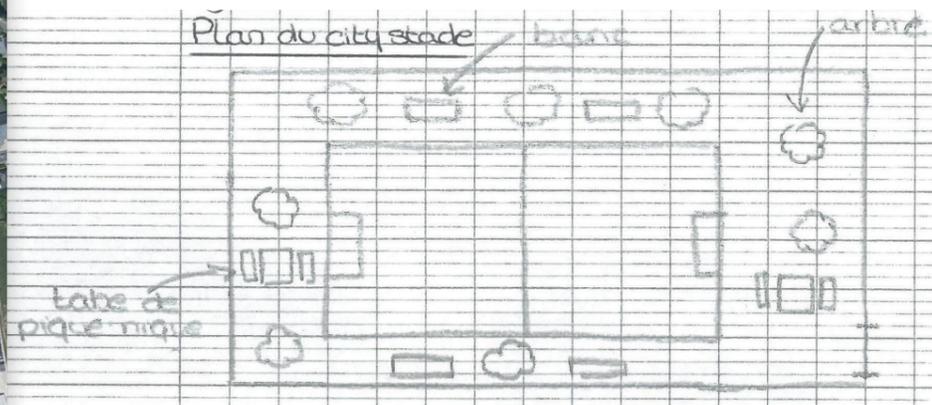
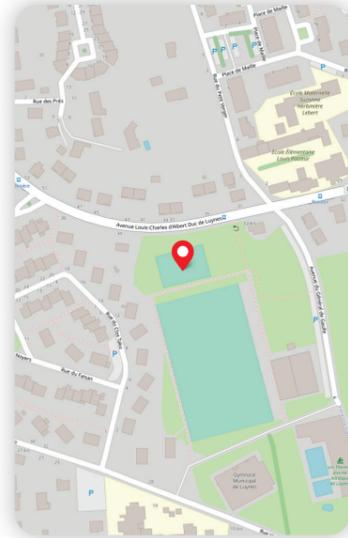
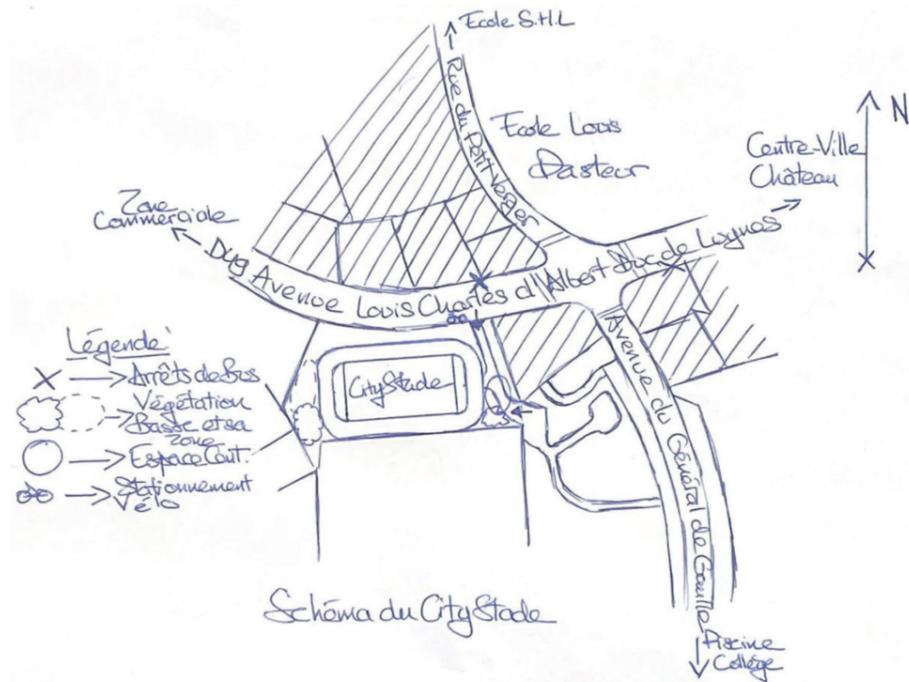
Les jeunes du Conseil municipal ont travaillé et mené une réflexion sur le city stade et l'aménagement autour de celui-ci. Des échanges constructifs ont permis à chacun de s'exprimer sur leur représentation du lieu et sur la dynamique que cet espace sportif peut offrir. À l'aide de questions de référence, de dessins et de plans, ils ont mutualisé leurs idées afin de vous présenter leur vision du projet ainsi que le désir de s'investir à vos côtés, dans l'intérêt des habitants de Luynes.

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

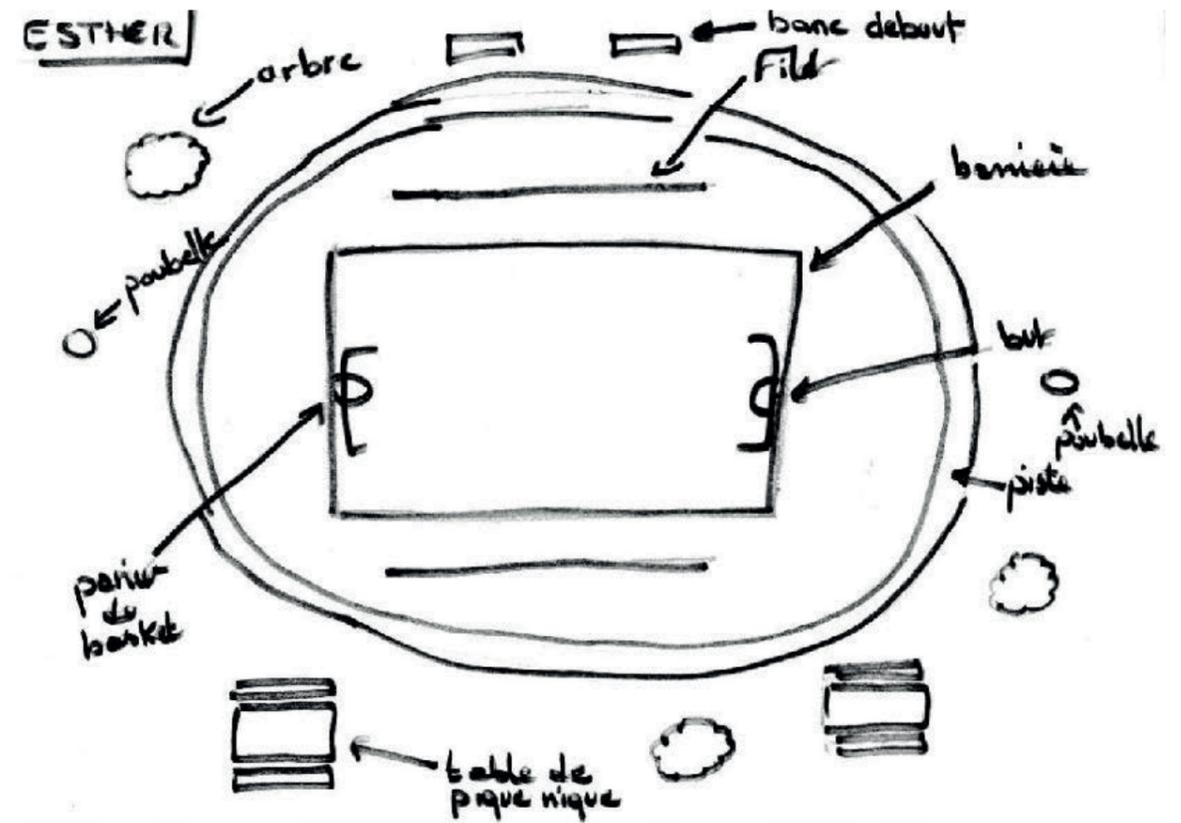
L'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 nous rappelle à quel point le sport est vecteur d'insertion et de cohésion sociale. Outre la pratique sportive et l'activité physique bénéfiques à l'équilibre du corps, de l'esprit et au maintien d'une bonne santé, l'implantation d'un city stade offre un espace de jeu ouvert, participatif, fédérateur et inclusif qui encourage les jeunes générations à la pratique du sport et à la mixité. Ce lieu de vie permet de créer du lien entre tous les acteurs locaux (associations, acteurs municipaux, enseignants, etc.). Les jeunes du Conseil municipal ont pensé et réfléchi à un aménagement respectueux du cadre de vie et de l'environnement de la commune.



## SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## PLAN GÉNÉRAL



### MOBILIER/ESPACE URBAIN

- Des tables de pique-nique
- Des poubelles
- Des bancs assis-debout pour les spectateurs
- Un point d'eau potable
- Conserver le mur d'expression pour garder une touche artistique

### DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

- Des arbres pour faire de l'ombre
- Des jardins d'ornement pour préserver un environnement naturel

### UN ESPACE SÉCURISÉ

- Des caméras de vidéoprotection
- Barrière d'accès sélectif
- Des appuis-vélos
- Des filets pare-ballons
- Une signalétique sur les règles de sécurité et de vie

### DES ESPACES SPORTIFS SUPPLÉMENTAIRES

- Des tables de ping-pong
- Des parcours et des agrès de sport, santé et bien-être